



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, vendredi 12 août 2022

Sécurité routière : Lutte contre les rodéos urbain

Chaque jour, en Guyane, la gendarmerie et la police nationale luttent contre l'insécurité routière. Aux côtés des autres types de véhicules, **les deux-roues sont un vecteur d'insécurité routière et publique** :

- soit par le comportement dangereux du conducteur ;
- soit par la non-conformité du véhicule à la réglementation ;
- soit par leur utilisation lors de la commission d'actes délictueux voire criminels (vols à main armée).

Sur ce territoire au trafic routier important, le deux-roues est un moyen de déplacement en constante augmentation. **Les cyclomoteurs, les motocyclettes et aujourd'hui les trottinettes électriques sont régulièrement impliqués dans des accidents de la circulation routière** dont les conséquences sont parfois dramatiques.

Afin de lutter contre l'insécurité routière, Thierry QUEFFELEC, préfet de la région Guyane, a demandé aux forces de l'ordre qu'elles soient engagées quotidiennement et qu'elles procèdent à des opérations de contrôles sur l'ensemble du territoire afin d'interpeller les conducteurs au comportement dangereux ou commettant des infractions.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les contrôles effectués de jour comme de nuit par la gendarmerie et la police nationale ont permis d'écartier de la voie publique pas moins de 393 deux-roues. Dans la seule journée du 12 août, 13 engins ont été saisis à l'occasion d'un contrôle routier réalisé sur la commune de Matoury.

Au-delà des sanctions pécuniaires encourues par les auteurs des infractions, il est nécessaire de rappeler que les véhicules non conformes ou ayant servi à la commission de délits peuvent être détruits par décision administrative ou judiciaire.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr